

Monsieur;

Vous aurez apparemment vû devant vous une  
Lettre que S. A. vient de vous faire, à l'instance  
de Madame de Valenciennes; J'ay ordre de  
la sçavoir de cet advis; qu'en ce qu'on vous y  
mande, touchant S. Estienne de La Pise, il con-  
viendra en tout cas avoir regard, à ce que par  
trop d'adoucissement du fait public de Valenciennes  
on ne condamne point le procédé que S. A. a  
esté obligé de tenir en son devoir, mais  
que cela se passe néanmoins, et qu'en somme,  
S. A. en demeure hors d'intérêt. nous verrons  
par vos réponses, à quel point vous en sçavez  
venir.

Ille qu'il vous a pleu m'écrire le 18. ne  
m'a esté rendue qu'aujourd'hui. Vous m'y marquez  
Bella per Hollendos plus quam civibus campis,  
Ius datum calamis. M. de Charnacé en pourroit  
rien dire d'aise: et j'y prens du plaisir autant  
que lui; mais je demande à Vostre faculté, si les  
sujets qui plaident ces Parties, souffrent bien qu'on  
s'y pique ou joue publiquement. Vous sçavez, Monsieur,  
comme on a justement puni de France un duel, commis  
dans la Place Royale; que fut il arrivé à ceux  
qui l'excusent fait dans l'Eglise n'importe? Ces  
messieurs s'emancipent dans l'Eglise de notre Dieu à

ce qui se plasma au p<sup>re</sup> au Clerge. dans cetuy-  
toutefois, pour la mode et mon plaisir, je souffris  
que ces deux grands Clerges se gourmassent pour  
quelque temps. mais dans les lieux ou à présent  
si eloquent, il me semble qu'il n'y a qu'eux, et  
nos adversaires, à qui le passage puisse être agréable  
Vn<sup>de</sup> faculté en juge. elle sçait qui nous recommande  
το κατ'οικειν ἀδελοφ85 ὅτι τὸ αὐτὸ.

J'auray soin de ce que me recommande le sieur  
Ablesigle pour son Amij à Boisledag: ou S. A.  
toutefois n'a pas les coudes si frangi qu'il suppose  
Il y a de la nomination precellable, d'ou on  
ne s'excuse pas volontiers. Si la dependance passe  
par mes mains, j'auray plus de moyen d'y servir  
c'est tout d'homme. du moins, mon vouloir est d'ajout  
aux vertueux. et j'en suis bien assuré qu'il n'est  
puis que Ablesigle le recommande, qui n'est sans fau

Le Pere M. M. m'a chargé de l'adresse d'un  
Lettre de sa main à Mad<sup>e</sup> Schurmans, que j'en ay  
envoyé il y a quelque temps, avec un peu de  
remarque sur le sujet de la correspondance qu'il  
dit s'appréhender nous avec elle. C'est un office  
que j'en ay ay perdu sa bonne intention. mais sa  
response est enor à venir. Je trouve cette ministre  
comme scrupuleuse de m'écrire. Seroit-ce bien mon  
Vifrage qui luy fait peur? Je vous supplie, <sup>mon</sup>

Il s'agit pas per  
flair, à mad<sup>e</sup> de  
vous en ay eu avec  
elle n'est d'avoir  
but mention de  
commande de vous  
d'ailleurs  
c'est peut de  
A l'amp au  
du sylab.

de l'en mettre hors de peine. Il se voit, nihil  
irrita dicitur facit. deus tam Amor meus  
crucifixus. Al que le sicut. et n'en voudrais  
jamais qu'à la bonte' de son esprit. Permettez  
moy tousiours dans le monde les bonnes graces que  
je toucherais d'y mettre, et me continuer la faveur  
de me écrire a' tousiours,

Monsieur,

Ne faites pas paroistre, s'il vous  
plait, à mad<sup>e</sup>. de Belik.bourg, que  
vous ayez eu aucune lettre de moy.  
elle vient d'avoir sa esprise, et  
but incontinent après s. A. m. a.  
commande de vous en donner cest  
advertissement, que j'ay fraij  
ceur partir de cest lieu.  
Au camp au frays polder. le 20<sup>e</sup>  
d. s. sept. 1639.

Vostre humble  
et aff. serv.  
Huygens de  
Luylichem.

*[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*

*[Handwritten notes on the right edge of the page.]*